



PROCES VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 1^{er} JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 1^{er} juillet à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de SAINT-FIRMIN-des-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, au lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Francine DE WILDE, Maire.

Etaient présents : DE WILDE Francine, RIGLET Bernard, REMENANT Christine, FAISY Christophe, JOUHANNAU Alexa, LAGRANGE Sébastien, ~~LEBAILLY Philippe~~, SCHAAP Vincent

Absents excusés : A. JOUHANNAU, P. LEBAILLY

Bons pour pouvoir : A. JOUHANNAU à F. DE WILDE

Secrétaire : Mme Christine REMENANT

LA SÉANCE

*Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance
Selon l'article L2121-15 du CGCT il est procédé à l'élection du secrétaire.
Mme Christine REMENANT est nommée secrétaire de séance*

ORDRE DU JOUR :

Délibérations :

- 1) Travaux 4 rue de l'Eglise : rapport de la CAO, devis des entreprises
 - 2) Restaurant scolaire : devis rentrée septembre 2024
- Affaires diverses (3CBO : PLUI ; élections, fête du 13 juillet, cimetière)

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL :

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de faire connaître ses remarques sur le compte-rendu qui lui a été transmis.

Le Conseil Municipal, n'ayant aucune remarque à formuler, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 03 Juin 2024.

1 – Travaux 4 rue de l'Eglise

Délibération n°1287-07-2024

Madame le Maire fait part au conseil municipal du rapport de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est tenue le 12 juin 2024, pour l'ouverture des plis du marché public « Travaux de réhabilitation du bâtiment communal sis 4 rue de l'Eglise en vue de la création d'un café-commerce associatif au rez-de-chaussée et d'un logement au premier étage » :

Une seule offre nous est parvenue pour le lot n°6 – Isolation.

Elle émane de l'entreprise AMG à Pannes.

L'offre de base s'élève à 10137 € HT et 12164.40 € TTC.

L'offre avec la variante demandée l'offre s'élève à 12739.00 € H.T. et 15214.80 € TTC.

Aucune offre pour les lots suivants :

1 – Chauffage ventilation

2 – Electricité

3 – Maçonnerie

4 – Menuiserie (Café-commerce)

5 – Menuiserie (Forge)

Les membres de la CAO, après étude de l'offre remise, décident de retenir l'offre de base, sans la variante s'élevant à 10137 € H.T.

Les autres lots, 1, 2, 3, 4 et 5 étant infructueux (aucune offre remise), des entreprises seront contactées pour obtenir des devis.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'entériner le choix de la CAO pour le lot n°6, et d'étudier les devis reçus pour les autres lots.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine le choix de la Commission d'Appel d'Offres et retient le devis de l'entreprise AMG pour les travaux d'isolation du café-commerce et du logement, pour un montant H.T. de 10137 € et TTC de 12164.40 €.

2- Travaux 4 Rue de l'Eglise – Devis

Délibération n°1288-07-2024

Suite à l'appel d'offres infructueux des entreprises ont été sollicitées pour la réalisation des travaux du café-commerce et du logement. Le Conseil Municipal prend connaissance des devis reçus et présentés ci-dessous :

Chauffage/Ventilation	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Ent. PROUST	27376.18	32851.41 €
Ent. SEDARD	20980.00	25176.00 €

Le conseil municipal, après étude des deux devis, l'offre de l'ent. SEDARD ne répond pas à la demande (pas de chiffrage de VMC dans toutes les pièces), décide d'attendre l'offre de l'entreprise BOUCHER pour prendre sa décision.

Electricité	Café commerce	Logement
Ent. SEDARD	13780.00 €	10610.00 €
Ent. BERTHON		12719.50 €

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, retient l'offre de l'entreprise SEDARD pour un montant H.T. de 13780.00 € pour la partie café-commerce et 10610.00 € H.T., soit un total de 24390.00 € H.T. et 29268.00 € TTC.

Maçonnerie	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Ent. DANHOT	25045.23 €	30054.27 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité retient le devis de l'entreprise DANHOT pour un montant total HT de 25045.23 € et 30054.27 € TTC.

Menuiserie (café-commerce)	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Ent. AFL	7 431.57 €	8 917.88 €
Ent. COSTE	6 691.25 €	8 029.50 €
Ent. COSTE (Porte arrière suite effraction)	1 807.90€	2 169.49 €

Le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, le devis de l'entreprise COSTE pour un montant H.T. de 8499.15 €

Menuiserie (Forge)	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Ent. BETHOUL	20828.56 €	24994.27 €
Ent. CACLARD	En attente	

En attente du devis de l'entreprise CACLARD, à revoir au prochain conseil municipal.

Coordination SPS	Montant H.T.	Montant T.T.C.
DPS 45	1 820.00 €	2 184.00 €
SOCOTEC	3 240.00 €	3 888.00 €
QUALICONSULT	2 317.50 €	2 780.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les devis suivants, charge Madame le Maire de les signer et donner l'ordre de service correspondant :

Entreprise	Montant H.T.	Montant T.T.C.
SEDARD / Electricité	24 390.00 €	29 268.00€
DANCHOT / Maçonnerie	25 043.23 €	30 054.27 €
COSTE / Menuiseries	8 499.15 €	10 198.99 €
DPS 45 / SPS Coordination	1 820.00 €	2 184.00 €
TOTAUX	59 752.38 €	71 705.26 €

Les devis pour le chauffage-ventilation, les menuiseries de la forge, la plomberie seront étudiés lors du prochain conseil municipal, et le dossier de demande de subvention auprès de la Région sera établi avec le plan de financement complet.

3 – Restaurant scolaire : devis fournitures des repas

Délibération n°1289-07-2024

Madame le Maire fait part au conseil municipal des offres reçues des entreprises CONVIVIO-PRO et ELITE RESTAURATION pour la fourniture des repas du restaurant scolaire à la rentrée de septembre. Les tarifs ci-dessous sont en H.T. et sans pain.

	CONVIVIO-PRO		ELITE RESTAURATION	
	Tarif enfant	Tarif adulte	Tarif enfant	Tarif adulte
4 composantes	2.95	3.31	2.70	2.85
5 composantes	3.19	3.54	2.85	3.00

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise **ELITE RESTAURATION :**

5 composantes

Tarif enfant : 2.85 € H.T.

Tarif adulte : 3.00 € H.T.

Il charge Madame le Maire de signer les devis correspondants et donner l'ordre de service.

Madame le Maire informe le conseil que la cantinière a fait une formation concernant l'élaboration des repas, et qu'elle a passé une journée au restaurant scolaire de St Germain des Prés pour suivre le déroulement d'une journée. Cela permettra, si besoin, d'élaborer des entrées si l'on souhaite se fournir auprès de la légumerie de Château-Renard.

AFFAIRES DIVERSES

1/ 3CBO - PLUI

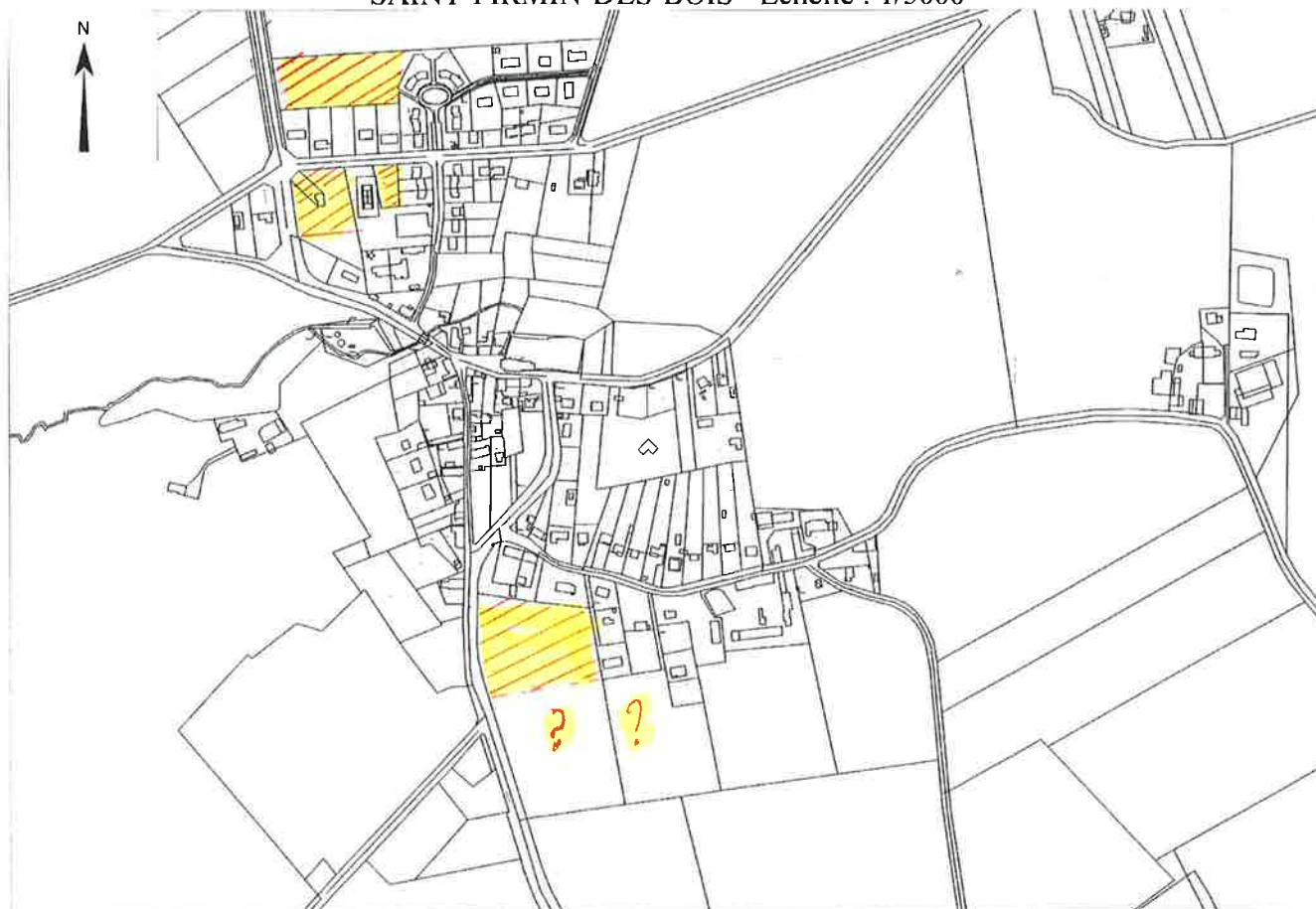
Madame le Maire informe le conseil municipal, que lors du dernier conseil communautaire du 26 juin, un nouveau bureau d'étude a été mandaté pour la finalisation du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Le Conseil doit à nouveau se prononcer sur les zones constructibles afin de les soumettre au bureau d'études avant validation (avant fin juillet).

Madame le Maire propose au conseil de revoir les zones constructibles suivantes :

- Le Bourg
- Le Bois de Pierre
- La Perreuse
- Les hameaux (restent en zone naturelle = zone non construite = zone non constructible)

SAINT-FIRMIN-DES-BOIS - Echelle : 1/5000



Edité le 27/06/2024

Madame le Maire demande aux Conseillers de réfléchir sur les zones à définir d'ici la prochaine réunion de conseil où la délibération actera les zones définies.

2/ 13 Juillet

Montage de la rotonde samedi 06/07 à 13h30.

3/Elections

Les tours de garde des bureaux de vote ont été définis et adressés à chacun.

4/ Cimetière

Devis en attente

5/ Ecole

Rendez-vous a été pris avec la société HOME PROTECT de Montargis pour l'établissement d'un devis concernant l'installation d'un visiophone à l'école.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance a été levée à 19 heures 20.

Le Maire,



le Secrétaire de Séance,

